



BANQUE des
TERRITOIRES



Financer vos projets pour moderniser vos équipements et infrastructures

LA BANQUE DES TERRITOIRES PROPOSE
UNE OFFRE DE PRÊT DÉDIÉE AU FINANCEMENT DES PROJETS DE LONG TERME
POUR LE SECTEUR PUBLIC LOCAL

#100 %

financement intégral
du besoin d'emprunt
jusqu'à 1 M€

#40 ans

durée
d'amortissement
de 25 à 40 ans

#5 ans

durée
de préfinancement
souple

**Collectivités, EPCI, régies locales, sociétés publiques locales,
établissements publics de santé, universités, opérateurs privés*,
vous recherchez à moderniser sur le long terme
vos équipements et vos infrastructures.**

La Banque des Territoires finance tous vos projets d'investissements de long terme, en prêts sur fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts, dans les domaines suivants :

- infrastructures de transport (TCSP, matériel roulant, voirie) ;
- traitement des déchets ;
- prévention des inondations ;
- très haut débit numérique ;
- subventions au logement ;
- construction de bâtiments et rénovation de bâtiments publics
- énergies renouvelables ;
- investissements en faveur de la biodiversité.

CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

Quotité de financement	Entre 1 et 2 M€ : 75 % du besoin global d'emprunt sur l'année Plus de 2 M€ : 50 % du besoin global d'emprunt sur l'année
Durée	25 à 40 ans maximum
Taux	Livret A + 130 pb Barème mensuel pour la version inflation
Mobilisation des fonds	5 ans maximum, sous conditions
Echéances	Annuelles, semestrielles ou trimestrielles
Commission d'instruction	6 pb
Pénalité de dédit	1 % de la part annulée
Indemnité de remboursement anticipé	Indemnité actuarielle

* sous conditions

Contactez votre interlocuteur

banquedesterritoires.fr



@BanqueDesTerr